EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 8 octobre 2026 - Délibération n° /

DÉCISIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-six, le 8 octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 2 octobre 2026, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

<table>
<tr><td colspan="2">Nombre de membres du Conseil</td><td>Membres présents</td></tr>
<tr><td>En exercice</td><td>29</td><td rowspan="3">Monsieur Pascal Duchêne, Madame Karen Lanson, Monsieur Benoit Quélard, Madame Géraldine Denigot, Monsieur Marc Droguet, Madame Anne-Cécile Hurtel, Messieurs Jean-Marie Pichon et Jacques Carpentier, Madame Maria Torlay, Monsieur Jean-Luc Guillaume, Madame Fabienne Verpillot, Messieurs Mickaël Jouan et Stéphane Lefebvre, Mesdames Adélaïde Montagut et Béatrice Chatelier, Monsieur Tahir Thiam, Madame Bouchra Oubrouk, Messieurs Taner Basol et Valentin Perré, Mesdames Vildan Bilgic et Martine Évain et Léa Terraube, Messieurs Gaëtan Hairault et Mathurin Lenoir, Madame Aurélie Lebreton.</td></tr>
<tr><td>Présents</td><td>25</td></tr>
<tr><td>Votants</td><td>/</td></tr>
<tr><td colspan="2">Vote</td><td>Absents excusés ayant donné mandat de vote</td></tr>
<tr><td>Pour</td><td>/</td><td>Madame Marion Paupette, pouvoir donné à Madame Anne-Cécile Hurtel.
Madame Sabine Rullier de Baynast, pouvoir donné à Monsieur Valentin Perré.
Monsieur Loïc L'Haridon, pouvoir donné à Monsieur Gaëtan Hairault.
Madame Stéphanie Brault-Pitaud, pouvoir donné à Madame Martine Évain.</td></tr>
<tr><td>Contre</td><td>/</td><td>Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote</td></tr>
<tr><td>Abstention</td><td>/</td><td>/</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td>Secrétaire de séance : Madame Fabienne Verpillot.</td></tr>
</table>

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Liste des décisions municipales prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX

École Charlie Chaplin

- 28 mai 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Les parents de Charlie, fixant les modalités d'occupation de la salle de restauration, des sanitaires, du préau et des espaces extérieurs de l'école Charlie Chaplin, pour y pratiquer des stands de jeux, repas partagé, buvette, scène ouverte tous talents lors de la fête de l'école, le 26 juin 2026 (gratuit).

École Henri Matisse

(Cour et sanitaires)

- 4 juin 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'association des parents d'élèves de l'école Henri Matisse, fixant les modalités d'occupation de la cour et des sanitaires de l'école Henri Matisse, pour y tenir des jeux lors de la fête de l'école, le 6 juin 2026 (gratuit).

(Rotonde)

- 21 août 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, fixant les modalités d'occupation de la rotonde Henri Matisse pour y tenir des ateliers musicaux, du 3 septembre 2026 au 1er juillet 2027 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- *Le 26 août 2026 : L'Association Théâtre La Mouette, pour y pratiquer du théâtre, du 2 septembre 2026 au 7 juillet 2027 (gratuit).*
- *Le 11 septembre 2026 : L'Association Sophrom, pour y pratiquer des séances de sophrologie, yoga et de méditation, du 14 septembre 2026 au 29 juin 2027 (gratuit).*

(Gymnase)

- 9 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et le Cercle Celtique de Redon, fixant les modalités d'utilisation du gymnase Henri Matisse pour y pratiquer des activités sportives, du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027 (gratuit).

Autre convention signée avec :

- *Le 10 septembre 2026 : Le Boxing Club Redonnais, pour y pratiquer des activités sportives, du 2 septembre 2026 au 4 juillet 2027 (gratuit).*

Salle des Jardins Saint-Conwoïon

- 15 juin 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et Madame Karen Lanson, fixant les modalités d'occupation de la salle des Jardins Saint-Conwoïon, pour y organiser une réunion, le 3 juillet 2026 (55,50 euros).

Autres conventions signées avec :

- *Le 15 juin 2026 : Le Club de Tir Olympique Redonnais, pour y organiser une réunion, le 27 juin 2026 (gratuit car 1ère location de l'année budgétaire et club membre de l'OTS - salle).*
- *Le 17 juin 2026 : Monsieur Jean-Philippe Barreteau, pour y organiser un évènement privé, du 11 au 12 juillet 2026 (111 euros - salle + cuisine).*
- *Le 29 juin 2026 : Madame Safia Haouach, pour y organiser un évènement privé, du 18 juillet au 19 juillet 2026 (111 euros - salle + cuisine).*
- *Le 1er juillet 2026 : L'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Pays de Redon, pour y organiser une réunion, le 20 juillet 2026 (24 euros - salle).*
- *Le 23 juillet 2026 : Madame Elise Haouach, pour y organiser un évènement privé, du 15 août au 16 août 2026 (111 euros).*

- *Le 27 juillet 2026 : Madame Maëlys Noc, pour y organiser un évènement privé, du 22 août au 23 août 2026 (166,5 euros).*
- *Le 28 juillet 2026 : Monsieur Joël Cheval, pour y organiser un anniversaire, du 1er au 2 août 2026 (111 euros - salle + cuisine).*
- *Le 28 juillet 2026 : Madame Monique Régnier, pour y organiser un anniversaire, le 30 août 2026 (111 euros).*
- *Le 3 août 2026 : L'ESR Rando Marche Nordique, pour y organiser une réunion des animateurs, le 28 août 2026 (44 euros - demi-journée).*
- *Le 4 août 2026 : La Société d'Horticulture, pour y organiser un atelier écussonnage, le 22 août 2026 (13,50 euros - demi-journée).*
- *Le 6 août 2026 : Monsieur Roger Guyon, pour y organiser un repas, le 29 août 2026 (111 euros - salle + cuisine).*
- *Le 8 août 2026 : Madame Patricia Simon, pour y organiser un évènement privé, du 11 au 13 septembre 2026 (333 euros).*
- *Le 20 août 2026 : Le Club des Retraités de la Houssaye-Bellevue, pour y pratiquer des activités, les mardis après-midi, du 1er septembre 2026 au 29 juin 2027 (gratuit).*
- *Le 22 août 2026 : Monsieur Maurice Gesnys, pour y organiser un évènement privé, le 6 septembre 2026 (50 euros).*
- *Le 25 août 2026 : Le collectif Les Cartonneuses, pour y pratiquer des ateliers les mardis matin, le 22 septembre 2026 au 6 juillet 2027 (gratuit).*
- *Le 26 août 2026 : La CGT de Redon, pour y organiser une réunion, le 3 septembre 2026 (27 euros).*
- *Le 26 août 2026 : La Pétanque Redonnaise, pour y organiser une réunion, le 24 septembre 2026 (gratuit).*
- *Le 1er septembre 2026 : La Société d'Horticulture, pour y organiser des ateliers, les 5, 19, 25 et 26 septembre 2026 (54 euros au total).*
- *Le 4 septembre 2026 : La Ligue Nationale Contre Le Cancer, pour y organiser des séances d'activités physiques adaptées, du 14 septembre 2026 au 5 juillet 2027 (gratuit).*
- *Le 9 septembre 2026 : Madame Thérèse Richomme, pour y organiser un évènement privé, le 27 septembre 2026 (111 euros - salle + cuisine).*
- *Le 10 septembre 2026 : Madame Sylvie Duault, pour y organiser un évènement privé, le 1er octobre 2026 (55,5 euros).*
- *Le 14 septembre 2026 : L'association Cercle d'Escrime du Pays de Redon, pour y pratiquer de l'escrime, les jeudis du 10 septembre 2026 au 24 juin 2027 (gratuit).*
- *Le 14 septembre 2026 : L'association E.S.R. La Levée des Bosselles, pour y organiser un repas, le 9 octobre 2026 (54,50 euros - salle + cuisine).*
- *Le 14 septembre 2026 : Le Collectif A.P.A., pour y pratiquer des activités de sports et de loisirs, les mardis et les vendredis, du 8 septembre 2026 au 2 juillet 2027 (gratuit).*
- *Le 18 septembre 2026 : La Société d'Horticulture., pour y tenir une conférence, le 3 octobre 2026 (27 euros).*

Complexe Joseph Ricordel

- 16 juin 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et le club sportif Avenir La Redonnaise, fixant les modalités d'utilisation du complexe sportif Joseph Ricordel, pour y accueillir un gala de gymnastique, les 19, 20 et 21 juin 2026 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- *<u>Le 7 août 2026</u> : L'association GRIMP'ATTITUDE, pour y pratiquer des activités sportives, du 16 août au 6 septembre 2026 (gratuit).*
- *<u>Le 13 août 2026</u> : L'ESR Basket, pour y pratiquer des activités sportives, du 18 août au 6 septembre 2026 (gratuit).*
- *<u>Le 11 septembre 2026</u> : L'association GRIMP'ATTITUDE, pour y pratiquer des activités sportives, selon un planning défini, du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027 (gratuit).*

<u>*Salle Nominoë*</u>

- 19 juin 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et le Groupe Amnesty Redon, fixant les modalités d'occupation de la grande salle Nominoë, pour y tenir une réunion, le 11 juillet 2026 (gratuit car association membre de l'OMCL et 1ère location de l'année budgétaire).

Autres conventions signées avec :

- *<u>Le 4 août 2026</u> : L'Association Alcooliques Anonymes Bretagne, pour y organiser des réunions d'information, du 2 septembre 2026 au 28 août 2027 (gratuit).*
- *<u>Le 26 août 2026</u> : L'Association Alcooliques Anonymes Bretagne, pour y organiser des réunions de comité, les 28 septembre et 16 novembre 2026, les 4 janvier, 22 février, 12 avril, 31 mai, 19 juillet, 6 septembre et 25 octobre 2027 (gratuit).*
- *<u>Le 7 septembre 2026</u> : Les Cavaliers des Trois Pays, pour y tenir des réunions d'information, du 9 septembre 2026 au 3 juillet 2027 (gratuit).*

<u>*Monastère des Calvairiennes*</u>

- 22 juin 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'Institut d'Éducation Motrice La Clarté, fixant les modalités de mise à disposition d'espaces du cloître des Calvairiennes, pour accueillir des personnes dans des espaces naturellement tempérés en période de forte chaleur, du 22 au 26 juin 2026 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- *<u>Le 23 juin 2026</u> : L'association Redon Solidarité Interculturelle, pour préparer l'organisation du deuxième festival interculturel de Redon, le 24 juin 2026 (la Ville s'engage à verser à l'association sur présentation de factures une somme maximum de 1 000 euros).*
- *<u>Le 24 juin 2026</u> : L'association Les Musicales de Redon, pour la valorisation du patrimoine historique de la Ville de Redon, pour une durée d'un an à compter du 24 juin 2026 (gratuit).*
- *<u>Le 15 juillet 2026</u> : Avenant n° 2 avec l'association Bagad Nominoë Bro Redon, pour l'occupation de trois pièces, prolongeant la convention initiale jusqu'au 31 août 2026. Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.*
- *<u>Le 21 août 2026</u> : L'association Tiez Breiz, pour y organiser des cours, du 24 au 25 septembre 2026 (15 euros par jour).*

<u>*Le Carré 9*</u>

- 22 juin 2026 : Signature d'un contrat entre la Ville et Monsieur Onour Yoden, fixant les modalités de mise à disposition de la salle Le Carré 9, pour y organiser une conférence, un repas et des ateliers participatifs, le 22 juin 2026 (gratuit).

Autre convention signée avec :

- *<u>Le 20 août 2026</u> : SHAB/FSHB (Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne/Fédération des Sociétés d'Histoire de Bretagne), pour y organiser un congrès, les 3 et 5 septembre 2026 (avec installation les 2 et 5 septembre 2026) (gratuit).*

<u>Gymnase Lucien Poulard</u>

- 7 août 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'ALR Volley, fixant les modalités d'utilisation du gymnase Lucien Poulard, pour y pratiquer des activités sportives, du 7 août au 6 septembre 2026 (gratuit).

Autre convention signée avec :

- *<u>Le 18 septembre 2026</u> : Le Club d'Athlé du Pays de Redon, pour y réunir les participants du "Trail Urbain" et des "Marronnaises", les 3 et 4 octobre 2026 (gratuit).*

<u>Plusieurs équipements sportifs</u>

- 7 août 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'ALR Badminton, fixant les modalités d'utilisation des salles A et B du complexe sportif Joseph Ricordel et le gymnase Lucien Poulard, pour y pratiquer des activités sportives, du 3 août au 6 septembre 2026 (gratuit).
- 18 août 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'ESR Handball, fixant les modalités d'utilisation du gymnase Lucien Poulard et de la salle A et du foyer du complexe sportif Joseph Ricordel, pour y pratiquer des activités sportives, du 6 août au 6 septembre 2026 (gratuit).
- 1er septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et le F.C.A.V., fixant les modalités d'utilisation du gymnase Anne-Marie Boudaliez, des terrains synthétiques, stabilisé et en herbe, pour y pratiquer des activités sportives, du 24 août 2026 au 4 juillet 2027 (gratuit).
- 14 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'ALR Volley, fixant les modalités d'utilisation des gymnases Lucien Poulard et Beaumont, pour y pratiquer des activités sportives, selon un planning défini, du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027 (gratuit).
- 14 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Ecole de Karaté de Redon, fixant les modalités d'utilisation du Dojo Louis Juette et du gymnase de Beaumont, pour y pratiquer des activités sportives, selon un planning défini, du 4 septembre 2026 au 4 juillet 2027 (gratuit).
- 17 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'A.L.R. Badminton, fixant les modalités d'utilisation les salles A et B du Complexe Sportif Ricordel et le gymnase Lucien Poulard, pour y pratiquer des activités sportives, selon un planning défini, du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027 (gratuit).

<u>Maison de l'Enfance</u>

- 18 août 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'Office Territorial des Sports, fixant les modalités d'occupation de la salle de danse de la Maison de l'Enfance, pour une action "activités physiques", du 7 septembre 2026 au 28 juin 2027 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- *<u>Le 18 août 2026</u> : L'Office Territorial des Sports, pour y tenir des cours de danse, du 7 septembre 2026 au 28 juin 2027 (gratuit sur décision de la Maire-Adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et aux Affaires Scolaires).*
- *<u>Le 21 août 2026</u> : L'association Dance Center, pour y tenir des cours de danse, du 4 septembre 2026 au 25 juin 2027 (9 euros de l'heure).*
- *<u>Le 21 août 2026</u> : L'association Dance Center, pour y tenir des cours de danse, les 4 octobre, 1er novembre, 6 décembre 2026 et 3 janvier 2027 (9 euros de l'heure).*
- *<u>Le 2 septembre 2026</u> : L'association Hathwoun, pour y tenir des cours de Capoeira, du 8 septembre 2026 au 29 juin 2027 (9 euros de l'heure).*
- *<u>Le 3 septembre 2026</u> : L'association Mission Local, pour y tenir des permanences, à compter du 8 septembre 2026, pour une durée de deux ans au 29 juin 2027 (gratuit sur décision de la Maire-Adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et aux Affaires Scolaires).*

<u>Dojo Louis Jouette</u>

- 28 août 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Aïkido, fixant les modalités d'utilisation du dojo Louis Jouette, pour y pratiquer des activités sportives, du 24 août 2026 au 4 juillet 2027 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- *<u>Le 28 août 2026</u> : Le Karaté Club du Pays de Redon, pour y pratiquer des activités sportives, du 27 août 2026 au 4 juillet 2027 (gratuit).*
- *<u>Le 3 septembre 2026</u> : L'association La Cinquième Voie, pour y pratiquer des activités sportives, du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027 (gratuit).*
- *<u>Le 4 septembre 2026</u> : L'association Auto-Défense et Taïso, pour y pratiquer des activités sportives, du 27 août 2026 au 4 juillet 2027 (gratuit).*
- *<u>Le 14 septembre 2026</u> : Le Judo Club Redonnais, pour y pratiquer des activités sportives, selon un planning défini, du 4 septembre 2026 au 4 juillet 2027 (gratuit).*

<u>Gymnase Anne-Marie Boudaliez</u>

- 28 août 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et le Club de Tennis de Table de Redon, fixant les modalités d'utilisation du gymnase Anne-Marie Boudaliez, pour y pratiquer des activités sportives, du 24 août 2026 au 4 juillet 2027 (gratuit).

Autre convention signée avec :

- *<u>Le 1er septembre 2026</u> : L'association Gym Volontaire, pour y pratiquer des activités sportives, du 7 septembre 2026 au 4 juillet 2027 (gratuit).*

<u>Foyer Soleil</u>

- 3 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et le Collectif du Quartier du Port, fixant les modalités d'occupation du Foyer Soleil, pour y effectuer des réunions du bureau du Conseil d'Administration, des rencontres avec des partenaires locaux et des repas partagés sans cuisson sur place, du 1er septembre 2026 au 31 août 2032 (gratuit).

<u>Locaux situés 5 rue Jacques Prado</u>

- 7 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et La Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine (La Fédé), fixant les modalités d'occupation d'une partie des locaux de l'ensemble immobilier, situé 5 rue Jacques Prado, pour une surface totale de 793,15 m². Cette mise à disposition est accordée, à titre précaire et révocable, pour une durée d'un an à compter du 22 septembre 2026,

moyennant le versement d'un loyer mensuel de 2 212,89 euros. Paiement des charges de fonctionnement par l'association.

Bois de La Ruche

- 9 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'Association Never Give Up - VTT, fixant les modalités d'utilisation du Bois de la Ruche, pour y pratiquer du VTT dans le cadre du Challenge Never Give Up VTT-IV, du 26 au 27 septembre 2026 (gratuit).

École Anne Sylvestre
(Rotonde)

- 10 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'association La Cinquième Voie, fixant les modalités d'occupation de la rotonde Anne Sylvestre pour y pratiquer des ateliers de Taï Chi Chuan, les lundis, du 7 septembre 2026 au 28 juin 2027 (gratuit).

Maison des Associations

- 15 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'Office Territorial des Sports (OTS) Pays de Redon, fixant les modalités d'occupation d'un bureau de la Maison des Associations, pour l'activité administrative quotidienne de deux salariés et des réunions en petit groupe, du 16 septembre 2026 au 15 septembre 2029 (gratuit).

Stade municipal

- 18 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'Athlé du Pays de Redon, fixant les modalités d'utilisation de la piste d'athlétisme du stade municipal, pour y pratiquer des activités sportives, du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027 (gratuit).

Espace Jean Jaurès
(Salle des Commissions)

- 21 septembre 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'Agence Départementale des pays de Redon et des Vallons de Vilaine, fixant les modalités d'occupation de la salle des Commissions de l'Espace Jean Jaurès, pour y organiser des ateliers numériques, les jeudis 24 septembre, 8 octobre, 22 octobre, 5 novembre et 19 novembre 2026 de 13h30 à 17h00 (gratuit).

EMPLACEMENT DE PARKING
Parking Rue des Douves

- 20 juillet 2026 : Signature de deux conventions entre la Ville et Madame Marie-Françoise Chandouineau, fixant les modalités d'occupation des emplacements de stationnement n° 10 et 11 du parking municipal, situé Rue des Douves.

  Cette mise à disposition est consentie pour une durée d'un an, à compter du 1er août 2026 et renouvelable ensuite par tacite reconduction d'année en année, sans pouvoir excéder douze ans. La location donne lieu au versement d'une redevance mensuelle fixée chaque année par le Conseil Municipal.

COMMANDE PUBLIQUE

Marchés de fournitures courantes et de services

Achat de matériels informatiques destinés aux services municipaux, périscolaires et scolaires - MP 2026-03

- 29 juillet 2026 : Signature d'un accord-cadre multi-attributaires relatif à l'achat de matériels informatiques destinés aux services municipaux, périscolaires et scolaires avec les attributaires suivants :

→ Lot n° 01 - Matériels informatiques neufs
- TBI (35600 Redon)
- ASSIST INFONE (35850 Gévézé)
- HELIAQ (44300 Nantes)

Pour un montant maximum annuel de 35 000 € HT pour la 1ère période initiale d'un an, à compter du 29 juillet 2026.
Les montants seront identiques pour chacune des trois périodes de reconduction. Le montant total de commandes, toutes périodes confondues, est donc de 140 000 € HT pour quatre ans.

→ Lot n° 02 - Matériels informatiques reconditionnés
- TBI (35600 Redon)
- SARL PRINTERREA (28500 Vernouillet)

Pour un montant maximum annuel de 15 000 € HT pour la 1ère période initiale d'un an, à compter du 29 juillet 2026.
Les montants seront identiques pour chacune des trois périodes de reconduction. Le montant total de commandes, toutes périodes confondues, est donc de 60 000 € HT pour quatre ans.

Achat de matériels informatiques destinés aux services municipaux, périscolaires et scolaires - MP 2026-03

- 9 septembre 2026 : Signature d'un accord-cadre multi-attributaires relatif à l'achat de matériels informatiques destinés aux services municipaux, périscolaires et scolaires avec :

→ Lot n° 02 - Matériels informatiques reconditionnés
- SAS ECOD'AIR EA (75018 Paris)

Pour un montant maximum annuel de 15 000 € HT pour la 1ère période initiale d'un an, à compter du 10 septembre 2026.
Les montants seront identiques pour chacune des trois périodes de reconduction. Le montant total de commandes, toutes périodes confondues, est donc de 60 000 € HT pour quatre ans.

Marché de travaux

Marché de travaux de restructuration et rénovation énergétique du bâtiment ancien de l'école Charlie Chaplin - MP 2026-02

- 10 août 2026 : Signature d'un avenant n° 1 avec la société GALLERAND pour le lot n° 1 "Désamiantage - Démolition" relatif à une modification des prestations entraînant une diminution du montant du marché de - 1 110,40 euros HT.

Programme de la voirie communale 2026 - MP 2026-04

- 16 septembre 2026 : Signature d'un marché relatif au programme de la voirie communale 2026 passé avec la SAS COLAS France (35410 Châteaugiron) pour un montant de 98 939,60 euros HT correspondant à la solution de base.

PRESTATIONS DE SERVICE / PARTENARIATS

- 16 avril 2026 : Signature d'un contrat entre la Ville et l'association "Zones d'Utopie Poétique", fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "Affaire Finger", le 27 décembre 2026 dont le montant est fixé à 1 193,60 euros TTC.
- 13 mai 2026 : Signature d'un contrat entre la Ville et la société Annibal et ses Elephants, fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "Le Film du Dimanche Soir", le 11 septembre 2026 dont le montant est fixé à 4 990,80 euros TTC.
- 22 juin 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et Monsieur Yves Gallet fixant les conditions d'intervention de ce dernier dans le cadre de l'opération de prospection au géoradar à l'abbatiale Saint-Sauveur, les 30 juin et 1er juillet 2026.
La présente convention est conclue du 22 juin 2026 jusqu'à l'issue de l'intervention.
- 22 juin 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et Monsieur Christian Camerlynck fixant les conditions d'intervention de ce dernier dans le cadre de l'opération de prospection au géoradar à l'abbatiale Saint-Sauveur, les 30 juin et 1er juillet 2026.
La présente convention est conclue du 22 juin 2026 jusqu'à l'issue de l'intervention.
- 29 juin 2026 : Signature d'une convention de livraison et de fourniture de repas entre la Ville et le FCAV, dans le cadre de deux stages de foot collégiens et écoliers, du 30 juin au 2 juillet 2026 et du 7 au 9 juillet 2026 (5 euros le repas enfant et 12 euros le repas adulte).
- 29 juin 2026 : Signature d'un contrat entre la Ville et la société Caramba Culture Live, fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "Thomas Kahn", le 31 octobre 2026 dont le montant est fixé à 5 802,50 euros TTC.
- 30 juin 2026 : Signature d'une convention entre la Ville, le Groupement d'Intérêt Public AGV35 et les représentants des gens du voyage Joseph et Alexandre Dourlet, fixant les conditions de mise en place d'un service de collecte d'ordures ménagères sur le stationnement constaté Avenue Joseph Ricordel, du 28 juin au 5 juillet 2026 (25 euros par ménage soit 750 euros au total).
- 15 juillet 2026 : Signature d'un contrat entre la Ville et l'association Country de l'Oust, fixant les modalités d'initiations à la danse country, les 22, 29 juillet, 5, 12 et 19 août 2026 (gratuit).
- 15 juillet 2026 : Signature d'un contrat entre la Ville et l'association Entente Bretonne, fixant les modalités d'initiations aux danses bretonnes, les 23, 30 juillet, 6, 13 et 20 août 2026 dont le montant de l'indemnité globale est fixé à 2 950 euros.
- 20 juillet 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Osons, Ici et Maintenant, fixant les conditions de partenariat entre les deux parties pour l'organisation de l'évènement "Fabrik à Déclik", du 27 au 29 octobre 2026 (gratuit pour les locaux mis à disposition et repas fournis facturés).
- 30 juillet 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Family Jewels Production, fixant les conditions de partenariat entre les deux parties pour l'organisation de l'évènement "Ile Fest", le 7 août 2026 (gratuit).

- 19 août 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et la MAPAR, fixant les conditions d'accueil d'une volontaire européenne, du 4 septembre 2026 au 30 juillet 2027 (gratuit).
- 28 août 2026 : Signature d'un contrat entre la Ville et l'Office Territorial des Sports du Pays de Redon (OTS), fixant les modalités du projet "Révise ton sport", du 10 septembre au 15 octobre 2026 dont le montant est fixé à 30 euros la séance.

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Anne Bohuon, pour une durée de cinquante ans (734 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Leila Roze, pour une durée de cinquante ans (734 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Monsieur Jean-Louis Latruffe, pour une durée de trente ans (366 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Sylvie Mardon, pour une durée de trente ans (366 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Sara Oliveira, pour une durée de trente ans (366 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain (cavurne 115) dans le cimetière de Galerne à Monsieur Patrice Bezier, pour une durée de trente ans (225 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain (cavurne 118) dans le cimetière de Galerne à Madame Yvette Legendre, pour une durée de trente ans (225 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain (cavurne 122) dans le cimetière de Galerne à Monsieur André Josso, pour une durée de trente ans (225 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession au mur du souvenir dans l'espace cinéraire de Galerne à Monsieur et Madame Delannée, plaque JS 16, pour une durée de quinze ans (100 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Madame Claudine Bahuaud, pour une durée de trente ans (232 euros).
- 17 juin 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Madame Janine Cadier, pour une durée de trente ans (225 euros).
- 4 août 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Madame Claudine Bahuaud, pour une durée de trente ans (232 euros).
- 7 août 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Madame Andrée Morice, pour une durée de trente ans (232 euros).
- 10 septembre 2026 : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Monsieur Jean-Luc Guiho, pour une durée de trente ans (232 euros).
- 10 septembre 2026 : Délivrance d'une concession au mur du souvenir (plaque JS 15) dans l'espace cinéraire de Galerne à Monsieur Gérard Flohic, pour une durée de trente ans (100 euros).
- 10 septembre 2026 : Délivrance d'une concession au mur du souvenir (plaque JS 17) dans l'espace cinéraire de Galerne à Madame Patricia Chipot, pour une durée de quinze ans (103 euros).

- 10 septembre 2026 : Délivrance d'une concession au mur du souvenir (plaque JS 18) dans l'espace cinéraire de Galerne à Madame Patricia Chipot, pour une durée de quinze ans (103 euros).
- 14 septembre 2026 : Délivrance d'une concession au mur du souvenir (plaque JS 19) dans l'espace cinéraire de Galerne à Madame Maryline Colas, pour une durée de quinze ans (103 euros).

SOLLICITATION DE SUBVENTIONS

- 30 juin 2026 : Sollicitation des subventions pour l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel des participants du chantier d'insertion "Les Jardins Saint Conwoïon" de Redon pour l'année 2026 auprès du Fonds Social Européen Plus pour un montant de 15 778,75 euros, soit 17,6 % du total de l'opération de 89 674,70 euros et auprès de la DDETS d'Ille-et-Vilaine pour un montant de 6 988,80 euros, soit 7,8 % du total de l'opération de 89 674,70 euros.
- 25 août 2026 : Sollicitation d'une subvention pour la mise en accessibilité des tribunes du stade municipal auprès de l'Etat-ANS pour un montant de 41 513,28 euros, soit 80 % du total de l'opération de 53 711,60 euros.